

Nantes, le 8 juillet 2020

La Région engage la mise en concurrence d'un tiers du réseau Aléop en TER

Dès la session régionale des 9 et 10 juillet, nous allons engager les démarches préalables pour la mise en concurrence de deux premiers ensembles représentant près d'un tiers du réseau de transport Aléop en TER, « Tram-train » * et « Sud Loire » **, en vue d'un début d'exploitation au plus tôt en décembre 2023. L'avis d'appel public à la concurrence sera publié à partir de juillet 2021 pour une attribution du contrat envisagée au second semestre 2022.

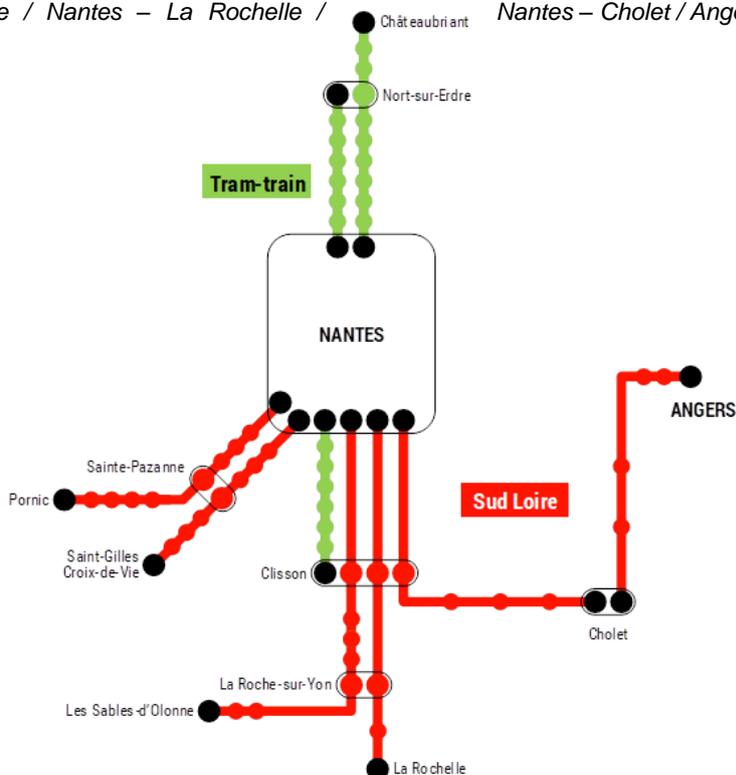
Nos travaux de préparation, conjugués aux enseignements de l'AMI (Appel à manifestation d'intérêt) que nous avons publié en 2019, nous ont en effet permis d'identifier les premiers ensembles pouvant être ouverts à la concurrence.

À travers l'ouverture à la concurrence notre ambition est de renforcer le service public de transport avec un double objectif : plus de trains, mieux de trains ! L'ouverture à la concurrence et la baisse attendue du coût moyen service de transport au kilomètre est un levier solide pour améliorer l'offre de transport pour répondre aux besoins des Ligériens, et gagner des parts de marché sur les autres modes de transport.

Christelle Morançais
 Présidente du Conseil Régional des Pays de la Loire

* « Tram-train » : Nantes – Nort-sur-Erdre / Nantes – Châteaubriant / Nantes – Clisson

** « Sud Loire » : Nantes – Pornic / Nantes – Saint-Gilles-Croix-de-Vie / Nantes – La Roche-sur-Yon – Les Sables-d'Olonne / Nantes – La Rochelle / Châteaubriant – Nantes – Cholet / Angers – Cholet



CONTACT PRESSE : Nadia Hamnache - nadia.hamnache@paysdelaloire.fr – 06 77 66 11 16